

PRÉVENIR LES RISQUES :

LES STANDARDS RISQUES

01

Contexte et enjeux

La prévention des risques — qu'ils soient naturels, technologiques ou miniers — repose sur une connaissance géographique fine des zones exposées et des réglementations associées. L'usage de plateformes comme Géorisques et le Géoportail de l'urbanisme demande une structuration partagée de ces données afin de faciliter leur interopérabilité, le croisement avec d'autres données et le rapportage national comme européen.

03

Impact et bénéfices

Sur le terrain, ces standards permettent une production harmonisée et une circulation fluide des données entre les services déconcentrés de l'État, les collectivités et les bureaux d'études.

En harmonisant les méthodes de diffusion à l'échelle nationale, les standards risques renforcent la souveraineté numérique française. Ils offrent aux décideurs une base fiable pour élaborer des diagnostics territoriaux précis et des plans d'aménagement adaptés. Pour les citoyens, cette modernisation garantit un accès transparent à une information certifiée.

Le standard

02

Portée par la Direction générale de la prévention des risques et animée par l'IGN, la refonte des standards risques adopte une architecture modulaire. Elle s'articule autour d'un « **Modèle Commun** » qui définit les socles partagés (périmètres, zonages, types d'aléas) et de « **Profils Applicatifs** » dédiés à chaque thématique.

Le premier profil concerne les Plans de Prévention des Risques.

La refonte en cours du standard sur les cartographies des territoires à risque important d'inondation (TRI) lié à la Directive Inondation en constituera un deuxième profil.



→ [Accès aux standards et ressources associées](#) 